



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/HBP/2009/3
14 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**COMITÉ DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Soixante-dixième session
Genève, 23-25 septembre 2009
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**TRAVAUX DU BUREAU ET RAPPORT DU RÉSEAU CONSULTATIF
SUR LE LOGEMENT ET LA GESTION URBAINE**

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DU LOGEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Note du secrétariat

Résumé

La présente note contient le rapport de la réunion du Bureau du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, qui s'est tenue à Sofia le 20 avril 2009. Il y est fourni des informations qui concernent l'ordre du jour annoté de la réunion (ECE/HBP/151) et le programme de travail pour 2010-2011 (ECE/HBP/2009/4), étant donné que de nombreuses questions traitées et propositions formulées à la réunion du Bureau seront présentées et examinées à la soixante-dixième session du Comité.

I. ORGANISATION DES TRAVAUX

1. Le Bureau du Comité du logement et de l'aménagement du territoire s'est réuni le 20 avril 2009 à Sofia. Le secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) était représenté à cette réunion.
2. La réunion a été ouverte par la Présidente du Comité, M^{me} D. Andoni.
3. Le secrétariat a présenté l'ordre du jour annoté de la réunion, qui a été adopté sans modification.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009

A. Monographies nationales

4. Un représentant du secrétariat a rendu compte de la mise au point définitive des monographies nationales du Bélarus et du Kirghizistan, ainsi que des préparatifs entrepris aux fins de la monographie nationale de l'Azerbaïdjan et de la mission d'établissement des faits connexe. Le secrétariat a également fait état des contacts noués afin de répertorier les pays qui pourraient demander à faire l'objet d'une monographie nationale, par exemple le Tadjikistan et le Turkménistan. M^{me} Jokhadze (membre du Bureau, représentant la Géorgie) a communiqué des informations sur la manifestation de lancement de la monographie nationale de ce pays qui allait avoir lieu en juillet 2009. Pour ce qui est de la monographie nationale de l'Azerbaïdjan, M. Khanlarov (membre du Bureau, représentant l'Azerbaïdjan) a mis l'accent sur les problèmes cruciaux que posent à ce pays les aspects suivants: le logement illégal, l'état du parc de logements existant, la nécessité de rénover le parc de logements collectifs et les mauvaises conditions de vie connexes.
5. Comme suite à la décision prise par le Comité du logement et de l'aménagement du territoire à sa soixante-neuvième session, le secrétariat a informé le Bureau de la proposition d'approche par modules élaborée afin que les monographies nationales et les études sur l'administration des biens fonciers soient mieux adaptées aux besoins des pays. Le Bureau s'est dit satisfait de cette approche et a formulé des observations sur le document s'y rapportant, qui serait également examiné par le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers à sa sixième session. Une version récapitulative, regroupant à la fois les observations du Bureau du Comité et celles qui seraient faites à la session du Groupe de travail, serait présentée à la soixante-dixième session du Comité.
6. Les débats sur l'approche par modules ont également conduit à l'examen d'options concernant les mesures de suivi à prendre s'agissant des monographies nationales qui n'étaient plus à jour (par exemple celle de 1996 sur la Bulgarie). Les participants ont proposé d'axer les activités de suivi, sous réserve que le secrétariat dispose des ressources nécessaires, uniquement sur les questions pertinentes nécessitant une mise à jour et non pas sur l'ensemble des domaines considérés dans les monographies.

B. Performance environnementale en milieu urbain

7. Des renseignements ont été communiqués sur la mise au point définitive de la publication sur les établissements spontanés intitulée *Villes spontanées: recherche de solutions durables pour les établissements spontanés dans la région de la CEE*, qui serait publiée en juin 2009 au cours de la sixième session du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers.

8. Le Bureau a approuvé cette publication et débattu des activités de suivi qui pourraient être entreprises dans ce contexte, notamment de la diffusion de la publication au niveau national et d'une proposition visant à organiser un atelier du Groupe de travail en Turquie en 2010.

C. Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers

9. Le secrétariat a présenté un rapport sur les préparatifs de la sixième session du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers (18 et 19 juin 2009). Le secrétaire du Groupe de travail a fait état de l'avancement de l'exécution des plans de travail du Groupe de travail et du Groupe consultatif sur le marché immobilier. Il a annoncé que le prochain atelier du Groupe de travail sur le thème «Transparence des marchés fonciers» aurait lieu les 1^{er} et 2 octobre 2009 à Bakou.

10. Le Bureau a souligné la nécessité d'intensifier les échanges entre le Groupe de travail et le Comité, et a demandé que soient mises en place des activités auxquelles pourraient participer les deux organes.

D. Modernisation et gestion du logement

11. Efficacité énergétique dans le secteur du logement. À sa soixante-neuvième session, le Comité était convenu de traiter, dans le cadre de son programme de travail, la question de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, en analysant les tendances pertinentes, en évaluant la situation dans la région et en donnant des orientations sur les politiques à suivre. À cette fin, il a décidé d'organiser deux ateliers en 2009. Les résultats du premier atelier (Sofia, 21 et 22 avril) serviraient de base pour le second (Vienne, 23 au 25 novembre 2009). La question de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement a été examinée en détail par les membres du Bureau qui s'est notamment penché sur les aspects suivants:

a) L'importance des bâtiments dans le contexte des changements climatiques et de la réduction des émissions, et les économies en termes de production d'énergie qui pourraient être réalisées grâce à une mise aux normes appropriée;

b) La nécessité pour les ministères concernés de prendre conscience de leurs responsabilités et de s'intéresser davantage à la question, de même que la nécessité pour les membres du Comité d'accroître leur participation aux réunions portant sur cette question (à cette fin, il pourrait être utile de dresser une liste des points de contact pour l'efficacité énergétique au sein des ministères du logement);

c) La nécessité de relier la question de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement à la rénovation du parc de logements dans la région;

d) Le rôle important que pourraient jouer les campagnes d'information du public en termes de sensibilisation des citoyens à ces questions;

e) L'importance d'un cadre juridique approprié, notamment de codes et de normes relatives aux bâtiments, pour améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur du logement.

12. Le représentant de l'Autriche a informé les participants de l'état des préparatifs du second atelier prévu à Vienne. Il a été décidé que la délégation autrichienne préparerait un projet de programme et que le secrétariat le distribuerait prochainement, dans le but de commencer dès que possible à dresser une liste des orateurs potentiels pour l'atelier.

13. Logement collectif. Le Bureau a été informé d'un projet mis au point pour la Slovaquie. Ce projet pourrait servir de base à l'élaboration de principes directeurs généraux concernant la gestion et la rénovation des logements collectifs.

14. Le Bureau a décidé que le Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine présenterait une proposition de projet révisée au Bureau avant la mi-juin. La proposition devrait être basée sur le cas slovaque et comprendre les éléments méthodologiques nécessaires pour pouvoir transposer le projet établi pour la Slovaquie dans d'autres pays.

15. La monographie sur la Slovaquie, de même que les principes directeurs permettant de la reproduire ailleurs, seraient présentés à la soixante-dixième session du Comité.

E. Surveillance de la mise en œuvre

16. Au fil du temps, le Comité avait élaboré plusieurs directives et instruments visant à aider les États membres à régler des problèmes relatifs au logement et à la gestion foncière (directives relatives à la copropriété du logement, directives relatives au financement du logement, recommandations sur l'aménagement du territoire et directives relatives aux établissements spontanés). Pour veiller à ce que les directives du Comité soient effectivement appliquées par les États membres et prendre connaissance des difficultés rencontrées et des succès obtenus, il était nécessaire de recueillir des avis sur les activités de surveillance envisageables.

17. Le Bureau a étudié les moyens d'assurer au mieux la surveillance de la mise en œuvre des directives et recommandations pertinentes élaborées par la CEE. Il a proposé que les moyens possibles de surveiller la mise en œuvre soient examinés à la prochaine session du Comité. Le Bureau a suggéré, entre autres, qu'un certain nombre de pays membres soit choisi chaque année pour faire rapport sur la mise en œuvre à la session du Comité et que la possibilité soit donnée à d'autres parties prenantes (organisations non gouvernementales, secteur privé et autorités locales, par exemple) d'indiquer comment elles avaient fait usage des directives et instruments de la CEE.

III. ACTIVITÉS INTERSECTORIELLES

18. Le secrétariat a informé les membres du Bureau au sujet de plusieurs activités mises au point en coopération avec les responsables d'autres domaines du programme de travail de la CEE, notamment la publication prochaine de la brochure intitulée *Logement et population*. Le secrétariat a également informé le Bureau des activités actuellement menées en faveur de

l'égalité entre les sexes, y compris la contribution au processus Beijing + 15 et l'inclusion dans la monographie du Kirghizistan d'informations sur l'accès des femmes aux terres.

19. Le secrétariat a rendu compte de sa participation à l'atelier organisé par le Comité du bois de la CEE sur la construction verte (qui s'était tenu à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome le 20 octobre 2008) à la suite d'échanges entre divisions sur la question. Eu égard au vif intérêt que suscite le sujet et compte tenu des travaux en cours sur la question de la construction verte, dont traite aussi actuellement le Comité du bois, le secrétariat a fait part au Bureau des solutions envisageables pour entreprendre des travaux interdivisions sur cette question au sein de la CEE. Le secrétariat informerait le Bureau en temps voulu de la suite des activités en la matière.

20. Le Bureau s'est félicité des activités entreprises aux niveaux interorganisations et interdivisions. S'agissant de la construction verte, puisque le Comité du bois assumait actuellement un rôle de chef de file dans ce domaine, des craintes ont été exprimées quant au fait qu'une trop grande importance pourrait être donnée au bois en tant que matériau vert, au détriment d'autres matériaux et d'autres aspects. La nécessité de prendre en compte toutes les questions relatives à la construction (efficacité énergétique, techniques de construction, politiques du logement et utilisation de matériaux locaux, par exemple) a été évoquée. Le Bureau est convenu que cette question devrait être étudiée plus avant lors de la session du Comité en septembre.

IV. RÉSEAU CONSULTATIF SUR LE LOGEMENT ET LA GESTION URBAINE

21. Le représentant du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine a présenté la proposition visant à inclure trois membres supplémentaires dans le Groupe consultatif¹. Le Bureau a approuvé cette proposition. Le Réseau consultatif a décidé de fournir au secrétariat des informations sur la composition actuelle du groupe, y compris les membres sortants, avant la fin mai 2009, de manière à ce qu'une liste actualisée des membres puisse être soumise au Comité.

22. Des questions ont été posées au sujet du fonctionnement du Réseau consultatif et des contributions futures éventuelles que le groupe pourrait apporter aux travaux du Comité. Dans ce contexte, et conformément aux Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement d'équipes de spécialistes sous l'égide de la CEE (ECE/EX/2), le Bureau a prié le Réseau consultatif de présenter à la soixante-dixième session du Comité un rapport sur ses activités ainsi qu'un programme de travail pour le prochain exercice biennal.

V. SOIXANTE-TROISIÈME SESSION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

23. La soixante-troisième session de la Commission économique pour l'Europe, tenue les 30 mars et 1^{er} avril 2009 à Genève, avait consisté en deux débats thématiques traitant de la question de l'intégration économique au sein de la région de la CEE. Les débats avaient porté sur

¹ M^{me} A. Badyina, M^{me} E. Morris et M. P. Gurtner.

la crise financière ainsi que sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Le secrétariat a rendu compte au Bureau des questions qui présentaient un intérêt particulier pour les travaux du Comité.

24. En ce qui concerne les changements climatiques, des exposés avaient fait ressortir que malgré la nécessité et les possibilités évidentes de réduire la consommation énergétique dans les bâtiments, le potentiel restait largement inexploité dans la plupart des pays. Les bâtiments n'avaient pas été suffisamment pris en compte dans le Protocole de Kyoto comme ouvrant des possibilités de réduction des émissions, et il était nécessaire d'intégrer le secteur de la construction dans le cadre de l'après-Kyoto. Le Bureau a également été informé de la proposition de la Commission visant à ce que soit élaboré un plan d'action concernant l'efficacité énergétique dans le secteur du logement.

25. Le Bureau a décidé de rédiger un projet de lettre à tous les membres du Comité en mettant l'accent sur la nécessité de tenir compte comme il se doit des possibilités offertes par le secteur de la construction dans le cadre des négociations d'après-Kyoto. Les membres seraient priés de faire suivre la lettre à leurs homologues intéressés au sein des ministères participant au processus qui débouchera sur le Sommet– de Copenhague.

26. Le Bureau s'est félicité de la proposition visant à établir un plan d'action sur l'efficacité énergétique dans le secteur du logement et a suggéré que l'atelier prévu à Vienne entame l'élaboration et la mise au point d'éléments pour ce plan. Le programme de l'atelier de Vienne serait présenté au Comité à sa soixante-dixième session pour qu'il l'examine.

VI. PRÉPARATIFS DE LA SOIXANTE-DIXIÈME SESSION DU COMITÉ DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

27. La Président du Comité a présenté le projet d'ordre du jour de la soixante-dixième session et le secrétariat a mis le Bureau au courant de l'état des préparatifs de la réunion (Genève, 23-25 septembre 2009).

28. Le secrétariat a informé les membres du Bureau de l'état des préparatifs du séminaire consacré aux «villes climatiquement neutres», et a présenté l'ébauche d'un document de base destiné à orienter le débat ainsi qu'un programme préliminaire. Le secrétariat a invité les membres du Bureau à proposer des orateurs supplémentaires pour le séminaire.

29. Le Bureau a pris note avec satisfaction du programme préliminaire et de l'ébauche de document de base. Il a été suggéré de modifier le titre du séminaire de manière à tenir compte également de la contribution du «logement» à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

VII. QUESTIONS DIVERSES

30. Le tremblement de terre qui s'était produit récemment en Italie et ses effets sur le cadre bâti ont été évoqués. Le Bureau a examiné la question de la sécurité des bâtiments et de la construction et a souligné l'importance que la question pourrait avoir pour les travaux du Comité. Malgré la disponibilité de technologies de pointe dans de nombreux pays, des problèmes d'ordre institutionnel, juridique et financier ainsi que l'insuffisance des activités de sensibilisation continuaient d'entraver l'application correcte de normes et techniques de sécurité.

Le représentant de l'Azerbaïdjan a souligné l'importance que son pays attachait à ces questions, et a invité le Bureau à examiner ce sujet plus avant.

31. Il a été décidé d'ajouter à l'ordre du jour de la soixante-dixième session du Comité un point supplémentaire sur le logement et la construction, la sécurité et la préparation aux catastrophes.

32. Le Bureau a brièvement abordé la question de l'exposition de Shanghai (Shanghai Expo) qui se tiendrait prochainement (2010). Des membres du Bureau ont déclaré qu'ils n'étaient pas directement impliqués dans les préparatifs de cette manifestation; néanmoins, dans certains pays la responsabilité de l'élaboration des contributions nationales à l'exposition incombait au Ministère du commerce. Le Bureau a estimé que la participation de la CEE à des manifestations parallèles n'assurerait pas une visibilité plus grande à la CEE ni au Comité, et a prié le secrétariat de concentrer ses efforts sur le programme de travail du Comité.
